

**PORTRAIT D'UN PENSEUR :
MARIE PAPE-CARPANTIER (1815.1878)**

BRUNO KLEIN

Université de Rouen

Département de Sciences de l'éducation

Laboratoire CIVIIC

Abstract

Il testo traccia il ritratto e il percorso di una figura importante, ma ancora poco nota, nella storia del pensiero pedagogico, Marie-Pape Carpentier, che permise la nascita della scuola materna in Francia. Carpentier dedicò la propria vita alla formulazione delle basi teoriche che sarebbero state a fondamento dell'educazione del bambino. Prima di diventare pedagoga fu insegnante formatrice nella prima "Ecole normale" per l'infanzia che contribuì a fondare a Parigi. Mettendo la sua penna al servizio della pedagogia, pubblicò numerosi manuali e divulgò le sue teorie in corsi e incontri

Ma chi è un pedagogo? il testo cerca di dare indirettamente una risposta anche a questa domanda. Un pedagogo deve nello stesso tempo operare nella realtà per costruire su basi empiriche il suo pensiero e deve ugualmente tener conto del contesto socio-culturale in cui si situano il suo operato e la sua riflessione.

Parole chiave: *pedagogia, Marie-Pape Carpentier.*

1. Marie Pape-Carpantier : une pédagogue

Née en 1815 et issue d'une famille très modeste, Marie Pape-Carpantier devient d'abord directrice de la salle d'asile de la Flèche (72) puis d'une autre au Mans. Les salles d'asile sont la forme scolaire de ce qui allait devenir sous la 3^e république, l'École maternelle. Sous les directives du ministre de l'Instruction publique Salvandy, quelques années plus tard, elle participe à Paris, à la fondation de la première École normale pour enseignantes de salles d'asile. Cette école est plus connue sous le nom de Cours pratique ou Cours Carpentier. Formatrice et pédagogue, elle écrit une trentaine d'ouvrages concernant l'éducation de la petite enfance. Conférencière, elle est la première femme à présenter les leçons de choses à la Sorbonne. Engagée, elle a des sympathies avec les républicains, les fouriéristes, les francs-maçons et les libres-penseurs. Finalement, l'ordre moral finissant la démet de ses fonctions en 1874 avant de revenir sur sa décision.¹

En observant le parcours de Marie Pape-Carpantier et sa démarche professionnelle, nous pouvons la ranger aux nombres des pédagogues de l'école maternelle française selon les propos de Jean Houssaye (1994 : 11) lorsqu'il explicite "le pédagogue":

Si le pédagogue est l'enveloppement mutuel et dialectique de la théorie et de la pratique éducatives par la même personne, sur la même personne, le pédagogue est avant tout un praticien-théoricien de l'action éducative. Le pédagogue est celui qui cherche à conjoindre la théorie et la pratique à partir de sa propre action. C'est dans cette production spécifique du rapport théorie pratique en éducation que la pédagogie prend son origine, se crée, s'invente et se renouvelle.

L'objet de cet article est de dresser un portrait de la pédagogue Marie Pape-Carpantier selon les entrées que propose J. Houssaye. Tout d'abord on abordera la découverte du personnage par la connaissance de son action pédagogique par ses spécificités et ses caractéristiques. L'activité du penseur sera liée à ses conditions contemporaines qui seront prises en compte. Enfin, l'action ne se fait pas indépendamment des autres : bien au contraire. Marie Pape-Carpantier pourra compter sur deux contacts personnels : Jean-François de Neufbourg et Émilie Mallet.

2. Une pédagogue dans l'action

2.1 Histoire d'une pratique

La réflexion développée par Marie Pape-Carpantier la conduit à l'action. Non par obligation, ayant dressée des théories, mais parce que l'action est l'espace de la pédagogie : le pédagogue est un sujet d'action, principalement.

¹ Pour une approche biographique approfondie voir à ce propos les deux ouvrages de Cosnier C : *Marie Pape-Carpantier, de l'école maternelle à l'école des filles*, Paris, L'Harmattan, 1993 et *Marie Pape-Carpantier Fondatrice de l'école maternelle*, Paris, Fayard, 2003.

La pratique traduit l'action que mène le professionnel pour construire puis amender sa pensée éducative. Ici, nous nous limiterons à l'action menée sur une réalité qui implique de la part du pédagogue une suite de choix et de décisions. Cette action repose sur des expériences qui constituent une sorte de mémoire. Celle-ci va générer des éléments qui vont peu à peu nourrir l'opinion du pédagogue. Ainsi, étudier la pratique d'un penseur de l'éducation, signifie analyser un parcours qui va s'inscrire dans l'histoire du sujet. Il s'agit donc pour ce qui concerne Marie Pape-Carpantier, de rassembler ici, toutes nos conclusions qui donnent du sens à sa pratique afin d'en comprendre la signification.

L'étude de sa pratique est donc associée à l'observation de ses histoires. En effet, son histoire est plurielle, car elle est personnelle et professionnelle. Nous pouvons distinguer le parcours personnel d'abord familial, puis celui de la vie publique.

De son histoire il faut retenir l'environnement essentiellement féminin qui fut le sien, marqué par une courte existence partagée avec un mari militaire, disparu assez jeune. Ainsi, son attachement à la fonction éducative de la mère s'enracine dans cette vie principalement féminine où le rôle de la femme pris le pas sur ceux de la mère et de l'épouse. A propos de cette dernière, nous pourrions dire qu'elle a épousé un militaire sans le suivre dans ses garnisons car elle a toujours privilégié sa carrière professionnelle. Son ambition était personnelle visait à se réaliser et à s'épanouir dans un projet reconnu.

Voici donc ce qu'il faut retenir de cette histoire de vie : ces choix familiaux qui placent la sphère privée en retrait, sont le signe d'une forte volonté de s'investir dans un parcours professionnel et public, épanouissant. Ils déterminent une pratique qui sera ferme et courageuse quitte à brouiller ses appartenances sociales et familiales.

Complémentaire d'une riche ascension dans la formation, elle multipliera les occasions de communiquer ses positions pédagogiques : il y aura la vaste publication d'ouvrages, la participation à l'Ami de l'enfance, aux revues fouriéristes, et aussi l'organisation de cours gratuits, et finalement la mise sur pied de conférences. Depuis les origines de sa carrière, Marie Pape-Carpantier a su puiser dans sa pratique pour élaborer ses réflexions éducatives. C'est de l'action de son métier d'enseignante de salles d'asile, qu'elle a dégagé les observations nécessaires à l'écriture de ses premiers ouvrages pédagogiques. Dans *Conseils sur la direction des salles d'asile* (Marie Pape-Carpantier 1846), elle s'appuie sur son quotidien pour tracer les contours de sa pédagogie. Bien avant d'être dans le dire, elle est dans le faire. L'établissement dans la ville de La Flèche qu'elle dirige alors, lui sert de creuset et de laboratoire. Sans relâche, elle continue ses observations au Mans dans sa seconde salle d'asile. Là encore, elle questionne sa pratique. Elle la mûrit puis en développe de nouveaux aspects, qu'elle concrétise dans son second ouvrage en 1849 : *Enseignement pratique dans les écoles maternelles ou premières leçons à donner aux petits enfants*.

Arrivée à Paris, responsable de la formation des enseignantes de salle d'asile, elle s'exprime dans l'innovation. Ici, nous pouvons exploiter un document manuscrit de la pédagogie, attestant de son engagement dans l'action.

Dans le rapport que Marie Pape-Carpantier adresse à Monsieur le vice Recteur de l'Académie de Paris, président de la commission de surveillance du Cours pratique des salles d'asile, en 1866², elle retrace l'historique de cette structure de formation et analyse son fonctionnement brièvement. S'appuyant sur ce document, nous pouvons en retenir quelques

² Pape-Carpantier, M. (1866). *Rapport adressé à Monsieur le vice Recteur de l'Académie de Paris*, A. N. F 17

points saillants. Le Cours pratique, appelé d'abord Maison d'études, puis Ecole normale, a pour mission, aux termes de l'article 8 du décret impérial du 21 mars 1855 :

1. de former pour Paris et les départements, des directrices et sous-directrices de salles d'asile.
2. de conserver les principes de la méthode
3. d'expérimenter les nouveaux procédés d'éducation et de premier enseignement dont l'essai serait recommandé par le Comité central de patronage.

Ces objectifs appellent trois aspects à mettre en évidence. Cette Ecole normale a pour mission la formation professionnelle d'un corps d'enseignantes qui se destinent à l'exercice du métier de directrice de salle d'asile. Il faut noter l'intérêt grandissant porté à l'éducation de la petite enfance due particulièrement à l'action de la pédagogue. Car, s'il y a nécessité d'éduquer les jeunes bambins, il faut un personnel spécifique. Or jusqu'à la création de cette Maison d'études, « *on ne demandait autres choses qu'une réputation de moralité* » aux directrices. Dès la parution des *Conseils sur la direction des salles d'asile* (Pape-Carpantier, 1846), Marie Pape-Carpantier œuvre avec Mme Mallet pour la fondation de cette première Ecole normale. Pour elle, il y a urgence à former les directrices d'autant qu'une ordonnance royale leur impose un examen et l'obtention d'un certificat d'aptitude.

Ce lieu de formation est aussi un moyen de conserver les principes de la méthode. Bien avant que la méthode naturelle de la pédagogue ne soit clairement identifiée dans ses publications, la méthode de la formatrice pour la salle d'asile existe et doit être enseignée et entretenue. Il y a semble-t-il une idée de protection et de soin à apporter, comme si la méthode était sujet à des critiques ou à des erreurs de perceptions ou de pratique. Ce sera, comme la pédagogue le mentionne, une des difficultés majeures.

Enfin, la Maison d'études est un espace d'innovation. Ainsi, dès sa création, on s'intéresse dans ce lieu à une pratique pédagogique qui ne serait pas tout à fait modélisée mais qui tenterait de réfléchir à ses dépassements en se nourrissant d'une réflexion interne et externe. A ce propos, l'Ecole normale devenue Cours pratique sera le siège d'une expérimentation de la méthode pédagogique de Fröbel en 1856³. Ainsi, bien avant la création du Musée pédagogique créé en 1879 par Jules Ferry et Ferdinand Buisson, le ministère de l'Instruction publique s'intéresse, grâce à l'action de la directrice, à la recherche, à la formation et à la diffusion des savoirs. Ces intentions seront possibles à l'aide de l'adjonction d'une salle d'asile que l'on dirait aujourd'hui pilote ou d'application.

L'intérêt de ce rapport est un témoignage des difficultés rencontrées dans l'exercice de la formatrice. Tout d'abord les conditions matérielles restent de 1847 à 1856, très précaires. Installée dans un appartement, puis dans des locaux rue d'Ulm non aménagés, l'Ecole normale doit tout de même convaincre et fonctionner. Dès 1856, des travaux importants permettent pendant dix ans de développer une meilleure formation. Malheureusement, au moment du compte-rendu, le ton est désenchanté :

Depuis plusieurs années nous avons atteint les limites de la prospérité à laquelle nous pouvons prétendre dans les conditions matérielles où nous nous trouvons confinés. Chaque

³ Nous renvoyons le lecteur à notre thèse intitulée : Marie Pape-Carpantier, le combat d'une femme pédagogue pour l'éducation de la petite enfance, où le *Rapport adressé à Monsieur le Président de la commission de surveillance du Cours pratique des salles d'asile sur l'essai de la méthode Fröbel*, 1866, (A. N. F 17 10878) dressé par Marie Pape-Carpantier, a été analysé.

*année l'exiguïté de notre local nous oblige à restreindre notre publicité et à ajourner un certain nombre d'aspirantes. Le nombre croissant des élèves admises depuis l'origine atteste mieux que ne le feraient des paroles, la marche de cette prospérité.*⁴

En fait, les difficultés sont dues au succès. Sur deux sessions par an, le Cours pratique accueillera près de mille élèves en dix ans, venant même au-delà de l'hexagone. Marie Pape-Carpantier analyse le chemin parcouru depuis la création de la Maison d'études, ainsi : les nombreuses difficultés de fonctionnement ont renforcé son engagement et sa ténacité, et au lieu de provoquer du découragement engendre la réussite et la reconnaissance. Voici comment elle en parle :

*Un tel ensemble de faits, non pas improvisés dans un moment de vogue ou d'enthousiasme mais acquis lentement laborieusement, pendant le cours de vingt années, indique, je crois, que notre enseignement est bon, sérieux, vrai, et qu'il a conquis sa place dans l'opinion publique.*⁵

Les embarras sont donc internes à cause de locaux non adaptés et aux maigres moyens attribués à l'école gérée par la seule directrice qui en est aussi son économiste. Les soucis viennent aussi de l'extérieur. Il faut retenir les nombreux troubles socio-politiques qui ont jalonné l'exercice de la pédagogue. Le rapport ne manque pas de le rappeler en ces termes :

*Il serait difficile aujourd'hui de se figurer ce qu'il a fallu de constance pour arriver au point où nous sommes, et combien furent difficiles les premières années de notre chère maison. Quelque humbles que nous fussions, nous ressentions chaque jour le contre coup des vicissitudes politiques de cette époque. En deux ans, huit ministres s'étaient succédés à l'instruction publique ; et tous pouvant nous détruire, il avait fallu se les concilier ts. A côté de ce danger permanent se manifestaient des préventions, des inquiétudes plus ou moins réelles, qui nous suscitaient mille embarras.*⁶

Voilà qui est clair. Femme de combat, ses tracas ont renforcé sa détermination à répondre non par des paroles, mais par des actes, car « *Plus la tâche nous était rendue pénible et ardue, plus nous nous y attachions avec énergie ; et ce qui avait pour but de nous faire lâcher prise, ne fit qu'affermir notre persévérance* ». ⁷

En fin de compte, cette Ecole normale devenue le Cours pratique sera la raison d'être et d'agir de Marie Pape-Carpantier. Elle devra être une pédagogue qui tissera le lien toujours difficile et fragile entre la théorie et la pratique ; être une pédagogue qui doit convaincre pour dépasser les vicissitudes de la formation ; et enfin, être une pédagogue qui porte à bout de bras une structure d'innovation-terreau de l'expérimentation éducative.

Parallèlement à la formation professionnelle, les ouvrages qu'elle continue d'écrire, s'appuient peu à peu sur des éléments théoriques. C'est là qu'elle donnera toute la mesure de son identité. Elle sera alors reconnue comme enseignante "experte", au cours de cinq conférences à la Sorbonne, même si ses détracteurs se font jour peu à peu. Rappelons-nous : elle est la première femme à s'y produire. De son exercice professionnel se dégage une vo-

⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁵ *Ibid.*, p.6.

⁶ *Ibid.*, p. 6.

⁷ *Ibid.*, p. 6

lonté d'efficacité, d'expertise, tout en diversifiant les destinataires d'un discours qui se voudra de plus en plus argumenté donc persuasif.

3. Une pédagogie enracinée dans son temps

Marie Pape-Carpantier est témoin de l'ouverture aux talents individuels, de l'élaboration de l'identité par le travail et par l'instruction : mais ces progrès concernèrent presque exclusivement les hommes. En effet, le XIX^e est contraignant pour la condition des femmes. Empire et Restauration ne cessent d'inférioriser les femmes, officialisant la hiérarchie des sexes. Celle-ci est omniprésente dans le cœur de la cité. Présentée comme naturelle, cette hiérarchie soumet la femme à l'homme et lui impose la sexuaction des rôles : l'homme est destiné à la sphère publique, tandis que la femme doit occuper la sphère privée. La position de la pédagogue exprimée dans ses articles intitulés « La question des femmes »⁸ témoigne de cette hiérarchie. L'auteure reconnaît trois fonctions à la femme : l'administration domestique, l'éducation et le bonheur du foyer. Comme dans l'ensemble de ses écrits, même si elle a dû emprunter un autre parcours, elle préfère la mère vivant et exerçant ses missions au foyer familial. D'ailleurs en matière d'éducation elle privilégiera toujours l'action de la mère auprès de ses enfants.

Engagée dans une vie sociale, Marie Pape-Carpantier respecte toutefois le modèle traditionnel, en acceptant la hiérarchie communément reconnue. C'est par nécessité que cette femme doit exercer une activité rémunérée pour assurer l'existence de sa famille. Toutefois sa satisfaction personnelle ne semble pas écartée de son parcours professionnel. Ceci étant, elle embrasse une carrière féminine donc convenue. Ainsi, en se vouant à l'enseignement de la petite enfance, elle est en accord avec sa pensée éducative qui consacre la femme puisque « *l'EDUCATION (est) cette fonction suprême de la femme.* » (Marie Pape-Carpantier 1861 : 4)⁹ Dans son étude des femmes actrices de l'histoire, Y. Ripa (2002 : 84) commente ainsi la position de la femme enseignante :

*Comme dans le cas des infirmières, les institutrices prolongent la mission naturelle des mères : les unes soignent, les autres éduquent. Un tel fondement est propice à l'assimilation de ces professions à des vocations. Celles-ci s'accommodent de l'oubli de soi, de maigres salaires et sont incompatibles avec l'ambition, la notion de carrière et les revendications professionnelles. La vocation au féminin ressemble étrangement au sacrifice.*¹⁰

Hormis, les premières années d'enseignement passées à la Flèche, puis au Mans qui furent difficiles, le parcours de Marie Pape-Carpantier ne correspond pas à cette définition. En effet, même si elle ne l'explicite pas, il apparaît que sa carrière ne s'est pas construite sans une forte volonté de progresser dans les responsabilités. Ses choix sont marqués par une forte

⁸ Pape-Carpantier, M. (10 novembre 1862). *La question des femmes*, L'économiste français, journal de la science sociale, Organe des intérêts métropolitains et coloniaux, p. 299

détermination à occuper des postes à responsabilités. Après la direction de la salle d'asile du Mans, elle préférera quitter sa province natale, pour rejoindre la capitale où elle créera et prendra les commandes du Cours pratique de formation du personnel des salles d'asile pendant près de trente années. Reconnue par le ministère Duruy qu'elle fréquenta beaucoup, elle en deviendra Inspectrice générale des salles d'asile. Ce parcours ne peut pas masquer les multiples écueils qu'elle doit surmonter. Les difficultés furent nombreuses pour tenter de freiner son énergie. C'est son engagement en faveur de la scolarisation de la petite enfance, raison d'état, qui lui a permis de rester en poste malgré les vicissitudes politiques. Elle sera donc tout le contraire d'une enseignante résignée dans un sacrifice nécessaire à l'exercice de son métier. L'analyse de ses écrits dans leurs variétés de supports et de contenus nous présente un penseur de l'éducation, maître de son destin et pas disposé à renoncer à ses convictions. Finalement, elle fut enracinée pédagogiquement dans son temps, car elle demeura une active défenseur de l'éducation de la petite enfance issue du milieu pauvre, tout en prenant en compte les réalités et les exigences de la société.

En prise avec ses réalités contemporaines, elle met sa plume au service de ses idéaux en multipliant ses interventions tant écrites que publiques. Affirmant ses convictions, elle n'hésite pas à s'afficher comme sympathisant de courants de pensée marginaux et contestataires. Elle sera proche des fouriéristes, des francs-maçons et sans doute des libres-penseurs. Tout en parvenant à conserver ses responsabilités professionnelles, les pages des publications fouriéristes lui sont ouvertes pour exprimer ses libres réflexions sur la condition des femmes.

Marie Pape-Carpantier fut en prise avec la réalité de son époque. C'est en souhaitant sans cesse répondre aux besoins de la société en matière de scolarisation et d'éducation de la petite enfance, qu'elle s'est ancrée dans son temps. Consciente des difficultés d'alors, elle tentera des avancées pédagogiques, des modernisations, des changements, en prenant toujours en compte la réalité de l'époque. La gestion communale des structures pour la petite enfance fut, par exemple, un des freins aux changements. Consciente du coût élevé de l'entretien et du fonctionnement des établissements, Marie Pape-Carpantier a envisagé à chaque fois des modifications occasionnant des frais très modérés. Les salles d'asile ont trente ans d'existence quand elle dira :

*L'introduction récente, un peu combattue des salles d'asile, obligeait alors, et obligea longtemps à une extrême prudence ; mais aujourd'hui que la naturalisation leur est acquise, on peut oser quelque chose ; et tenant compte comme on le voit, des indications du passé, on peut ouvrir bienveillamment la porte aux améliorations que le temps et la Providence amènent.*¹¹

Les transformations qu'elle propose concernent le contenu, le rythme des activités, et des aménagements nouveaux pour ce qui concerne le mobilier. Enfin, sa plus importante contribution concernant le cadre de l'institution, résidera dans son projet d'Union scolaire qui restera lettre morte.

¹¹ Rapport adressé à Monsieur le Président de la Commission de surveillance du Cours pratique des salles d'asile, sur l'essai de la méthode Fröbel, 1856, A. N. F 17 10878, p. 11

Bibliografia

HOUSSAYE J. , 1994 , *Quinze pédagogues, Leur influence aujourd'hui*, Paris, Colin.

KLEIN B., 2009, *La méthode naturelle à l'école maternelle*, Saber Educar, Porto.

KLEIN B., 2008, *Marie Pape-Carpantier (1815-1878)*, in *Femmes Pédagogues*, ss la dir. de Jean Houssaye, Fabert, Paris.

KLEIN B., 2007, *Marie Pape-Carpantier Le combat d'une femme pédagogue pour l'éducation de la petite enfance*. Thèse de doctorat européen, Université de Rouen, Labo CIVIIC.

KLEIN B., 2007, *L'union scolaire : le projet d'un établissement selon Marie Pape-Carpantier (1815.1878)*, in *Penser l'éducation*, n° 21, Rouen.

KLEIN B., 2007, *Marie Pape-Carpantier (1815 -1878) : Le parcours d'une femme pédagogue*, in *Le Cartable de Clio*, n°7, Lausanne.

KLEIN B., 2007, *Marie Pape-Carpantier (1815 -1878) une femme pédagogue*, La Rassegna di Pedagogia, Padova.

PAPE-CARPANTIER M., 1861, *Histoires et leçons de choses pour les enfants*. Bibliothèque Rose Illustrée. Paris : Hachette.

PAPE-CARPANTIER M., 1866, *Union scolaire ou organisation économique de l'instruction primaire*. Paris : Viéville & Capiomoni, 6 rue des Poitevins.

PAPE-CARPANTIER M., 1868, *Conférences sur l'introduction de la méthode des salles d'asile dans l'enseignement primaire*. 2^e édition. Paris : Hachette.

PAPE-CARPANTIER M., 1869, *Manuel de l'instituteur*. Paris : Hachette.

PAPE-CARPANTIER M., 1870, *Manuel de l'instituteur*. 2^e année. Paris : Hachette.

PAPE-CARPANTIER M., 1881, *Enseignement pratique dans les écoles maternelles ou Premières leçons à donner aux petits enfants*. Paris : Hachette. 7^e édition.

PAPE-CARPANTIER M., 1887, *Manuel des maîtres*. Paris : Hachette. 5^e édition.

RIPA Y., 2002, *Les femmes actrices de l'histoire de France, 1789-1945*, Paris, Colin.